

AVENANT N°1

AVIS DE COURSE

32^{ème} BATI'CUP

Du 25 au 28 juin 2020 – Port du Crouesty

Suite aux restrictions sanitaires liées à l'épidémie du COVID 19, la 32^{ème} BATI'CUP qui devait se tenir du 25 au 28 juin 2020 a été reportée du 14 au 17 octobre 2021 au Crouesty.

Ce report entraîne des modifications apportées à l'avis de course et détaillées dans cet avenant.

Les modifications et ajouts apportés à l'avis de course sont :

- Les dates d'organisation de la 32^{ème} BATI'CUP sont désormais du jeudi 14 au dimanche 17 octobre 2021 au Crouesty.
- Les grandes lignes du programme énoncées du jeudi au dimanche resteront les mêmes du 14 au 17 octobre 2021.
- Les bateaux seront présents dans le Port du Crouesty au plus tard le mercredi 13 octobre 2021.
- Le rappel des règles de classe évoqués dans l'avis de course concerne les RCV 2021/2024
- Toutes les inscriptions des équipages réglées pour leur participation à la 32^{ème} BATI'CUP qui devait se tenir en juin 2020 sont validées et reportées sur la nouvelle date du 14 au 17 octobre 2021.
- Toute annulation d'inscription d'un équipage entraînera la perte de son règlement. Toutefois, il aura la possibilité de se faire remplacer par un autre équipage qui s'inscrira à sa place et d'obtenir ainsi le remboursement de son règlement.
- La date limite pour une nouvelle inscription : 15 août 2021
- Condition d'annulation pour une nouvelle inscription :
Si l'annulation intervient avant le 30 juillet 2021 inclus, l'Association BATICUP remboursera les droits d'inscription versés pour le bateau, les navigants et les non-navigants, moins 2 500 € pour dédommagement des frais occasionnés.
Si l'annulation intervient après le 30 juillet 2021, l'Association BATICUP conservera la totalité du montant des inscriptions.

- Seuls les Grand Surprise sont autorisés à participer. Il n'y aura pas d'autre classe de bateau en 2021.
- Les membres d'équipage français résidants en France devront être titulaires d'une licence de compétition 2021 de la Fédération Française de Voile. Les concurrents non-résidents non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing et d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros.
Pour les membres d'équipage français ou étrangers ne détenant pas de licence, des licences "temporaires de compétition" pourront être délivrées par l'YCCA à partir du jeudi 14 octobre 2021, sur présentation d'un certificat médical d'aptitude sportive à la voile de compétition.
- Tous les équipages et leurs invités ainsi que tous les prestataires devront fournir un pass sanitaire (ou un test PCR négatif de moins de 48h) afin de participer à la 32^{ème} BATICUP. Le port du masque pourra être exigé lors de l'évènement à terre ou sur les pontons.
- Un reportage photos et/ou vidéo sera réalisé sur la 32^{ème} BATICUP. Tous les participants et toutes les sociétés participantes pourront utiliser à titre gracieux les photos et/ou vidéo respectivement dans leur cadre privé et dans le cadre de leur communication interne. Toute autre destination d'utilisation fera l'objet d'une demande auprès du photographe et/ou du cameraman. Les participants s'exposent à être filmés ou photographiés et renoncent à tous recours quant à l'éventuelle publication d'images où ils figureraient.
- Si pour quelque motif que ce soit l'YCCA et l'Association BATICUP, ne peuvent organiser la 32^{ème} BATICUP, du 14 au 17 octobre 2021 au Port du Crouesty, l'YCCA et l'Association BATICUP se réservent le droit de déplacer la course dans un autre port et/ou à une autre date. Ce changement de port et/ou ce changement de date ne peuvent en aucun cas constituer un motif d'annulation des inscriptions.

- **INFORMATIONS GENERALES**

Secrétariat Inscriptions :

BATICUP C/O COM & SEA

Cap Sud – Bâtiment E

15 rue Henri Lemarié

35 400 Saint Malo

Tel : 02.23.52.28.28

Fax : 02.23.52.28.29

E-mail Organisation : organisation@baticup.fr

Présidence Association BATICUP :

BATICUP C/O CBI

1 rue du petit Clamart

78 457 Velizy Villacoublay

- Programme de la 32^{ème} BATICUP présenté en page 3 avec les nouvelles dates

PROGRAMME 32EME BATIC'UP

Jeudi 14 octobre 2021

9h00 - 12 h00 / 14h00 - 17h00 : Chaine d'inscription, accueil et formalités au Village sur le port du Crouesty

9h30 – 18h30 : Entraînement libre des équipages

19h00 : Cocktail Apéritif d'ouverture de la 32ème édition de la BATIC'UP et présentation des équipages.

Vendredi 15 octobre 2021

8h30 : Accueil café & Briefing des skippers au Village

8h45 : Départ des pontons des équipages

9h30 : Mise à disposition du comité pour départ course

12h00 - 14h00 : Déjeuner

15h00 : Mise à disposition du comité de course pour une ou plusieurs courses

18h30 : Retour au port

19h00 : Apéritif au village

Samedi 16 octobre 2021

8h30 : Accueil café & Briefing des skippers au Village

8h45 : Départ des pontons

9h30 : Mise à disposition du comité pour départ course

12h00 – 14h00 : Déjeuner

15h00 : Mise à disposition du comité pour départ course

18h30 : Retour au port

20h30 : Dîner et soirée des équipages

Dimanche 17 octobre 2021

8h15 : Accueil café & Briefing des skippers au Village

8h30 : Départ des pontons

9h15 : Mise à disposition du comité pour départ course

10h45 : Départ dernière régata

13h00 : Buffet de clôture et remise des prix au Village

15h30 : Fin de la 32^{ème} édition de la BATIC'UP.